

Bureau de l'Association des Maires des Hauts-de-Seine

Mercredi 7 juin 2017



ORDRE DU JOUR :

- I. Bilan comptable 2016.
- II. Rapport d'activité 2016.
- III. Préparation de la prochaine Assemblée Générale.
- IV. Questions diverses.

I. Bilan comptable.

Présentation du bilan financier 2016, par le cabinet comptable
« **EVOLIANCE** ».

- Intervention de Madame **Juliette Benoist d'Etiveaud**,
- Expert-comptable.

II. Rapport d'activité 2016.

Rapport Moral

L'Association,

- Missions.
- Gouvernance et gestion.

Les outils de l'Association

- Le site amd92.fr
- Alece 92.
- Les rapports de veille.
- Les réseaux de Maires adjoints.

Les activités de l'Association.

- Les actions entreprises.
- Les réunions et évènements.
- Les commissions départementales.

Rapport Financier

- Bilan financier

III. Préparation de la prochaine Assemblée Générale.

**Vendredi 7 juillet 2017,
au sein du Conseil départemental des Hauts-de-Seine.**

8h30 - 9h00 : Accueil.

**9h00 - 9h30 : Assemblée Générale.
Partie statutaire:**

- Bilan comptable 2016.
- Commissaire aux comptes.
- Rapport d'activité 2016
- Approbation du rapport moral et du rapport financier.
- Questions diverses.

**9h30 - 11h30 : Audition de Monsieur Michel DELPUECH,
Préfet de Police de Paris**

- La sécurité au sein du Grand Paris.
- La lutte contre la radicalisation.
- L'évolution des effectifs de la Police Nationale.
- La révision de la cartographie des circonscriptions policières.
- La construction de prisons sur le territoire du département.

**11h30- 12h15 : Audition de Madame Dominique FIS,
Directrice académique des services de l'Education nationale
des Hauts-de-Seine.**

- Point sur la rentrée scolaire 2017-2018.

V. Questions diverses.

- Révision de la cartographie des circonscriptions policières au sein des Hauts-de-Seine.
- Charte relative à la téléphonie mobile.
- Nouvelles prérogatives de l'article 70 de la loi relative à l'égalité et la citoyenneté du 27 janvier 2017.
- Modifications des rythmes scolaires.
- Commission départementale de conciliation en matière d'élaboration des documents d'urbanisme (CDCU).



**Bureau
de l'Association des Maires des Hauts-de-Seine
Mercredi 7 juin 2017**

CONCLUSION